

## Déclaration Préalable

### F3SCT Ministérielle du 26 mai 2026

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Chers collègues,

Monsieur le Secrétaire général, nous sommes réunis aujourd'hui pour votre première formation spécialisée, en qualité de président de cette instance, au nom de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Nous vous souhaitons la bienvenue et, surtout, nous espérons que les conditions de travail des agents du ministère de l'Intérieur seront, pour vous, d'une importance visible par tous nos collègues de terrain. En effet, pour UNITÉ.MI FO, des collègues qui se sentent écoutés par leurs autorités de tutelle permettent une meilleure qualité de travail, ce qui ne peut que se traduire par une meilleure perception, par la population, du rôle de l'État.

Mais aujourd'hui, Monsieur le Secrétaire général, permettez-nous d'émettre des réserves sur cette attention particulière du ministère vis-à-vis de ses agents, qui n'est pas, pour UNITÉ.MI FO, à la hauteur des enjeux.

**Au contraire, les collègues perçoivent une dégradation de leur niveau de vie et, plus particulièrement, de leurs conditions de travail. Avec un pilotage de vos services qui semble être à l'opposé de la réalité vécue par les agents, ces derniers ressentent un abandon de l'employeur que vous représentez.**

En effet, comment peut-on, malgré une augmentation du SMIC, **ne proposer qu'une indemnité en lieu et place d'une vraie revalorisation salariale, ainsi que d'une augmentation du point d'indice** permettant une vision cohérente des carrières entre grades et échelons ?

Comment peut-on, après avoir institué **une retenue de 10 % en cas de maladie**, qui constitue pour UNITÉ.MI FO une **attaque frontale contre les fonctionnaires en souffrance**, **interdire aux services des SGAMI d'établir des attestations permettant une prise en charge par les mutuelles ? C'est un scandale.**

Comment peut-on avoir des services de l'État, **comme le service des pensions traitant les allocations temporaires d'invalidité, qui s'octroient le droit de ne pas mettre en paiement les arrêtés des préfets de zone, ou de les reconsidérer ?**

**Les dossiers d'accidents du travail des policiers adjoints et des contractuels sont en souffrance, s'entassent sans traitement et ne sont pas examinés par la Commission de réparation des accidents du travail.**

Ces attaques, qui ne sont pas exhaustives, organisent une **précarisation** de vos agents dont vous devez être conscient.

**Une dégradation des conditions de vie, y compris dans leurs traitements, entraîne une augmentation des risques psychosociaux au sein de vos effectifs.** La réalité de ce qui se passe doit aujourd'hui provoquer, de votre part, un sursaut afin d'enrayer cette dégradation des conditions de travail.

Mais ce manque de pilotage des SGAMI et des services démontre également un **manque d'anticipation** à toutes les strates du ministère de l'Intérieur.

**L'augmentation du prix des carburants** a vu une réaction en inadéquation totale avec **les instructions du ministre demandant une augmentation du télétravail** pour certains effectifs administratifs. **Les autorités locales ne font preuve d'aucune initiative et ne prennent aucune disposition pour réduire les déplacements des collègues** en prétextant que cette initiative revient au ministre et non à elles, puis en nous renvoyant vers le niveau national pour la prise en compte de la situation.

Ce week-end, des périodes de **fortes chaleurs** se sont produites sur le territoire et **aucun traitement ni aucune anticipation de vos services n'ont été effectués.** Certains services sollicités par nos délégués n'ont même pas daigné apporter une réponse adéquate ou mettre en place une prévention minimale, malgré vos notes en cours sur ce sujet.

**Les inspecteurs et délégués du permis de conduire,** avec toutes leurs spécificités en matière de conditions de travail, **attendent toujours les premiers échanges avec l'administration pour avancer, enfin, vers la proposition d'une étude sur leur santé.**

Comme vous le voyez, **beaucoup d'insatisfaction et de tension nous remontent du terrain.**

**Le G7,** qui va commencer dans les prochains jours et pour lequel nous vous avons demandé de nous faire connaître les derniers ajustements lors de cette formation, **ne devra pas,** nous l'espérons, **accentuer le mécontentement.**

Ces ajustements concernent le fonctionnement et l'ouverture des « plots », le travail des agents de préfecture et des agents de la Police nationale, avec les pauses, les commodités, la restauration, les hébergements, les protections effectives sur place, ainsi que l'intervention de la médecine de prévention et des inspecteurs santé et sécurité au travail, permettant une réelle appréhension des problématiques de terrain lors de ce sommet.

De plus, **la santé mentale, grande cause nationale en 2026, est à nouveau très éloignée des préoccupations de notre ministère.**

Nos collègues, dans tous les secteurs, sont exposés aux RPS et **nous sommes toujours, et encore, dans l'attente d'un plan sérieux de prise en compte des risques et de traitement des causes.** **Nous demandons que le rapport de l'IGA sur les risques psychosociaux, lancé en octobre 2025, soit débattu rapidement dans nos instances.**

Vous le comprendrez, Monsieur le Président, les fonctionnaires de votre administration sont dans **une période d'inquiétude et d'incompréhension** quant à la façon dont leur employeur s'en préoccupe. Face à une demande croissante de la population quant à la nécessité **d'un ministère de l'Intérieur « en bonne santé »**, **nous avons des fonctionnaires de plus en plus en mal-être** et dont, vous en conviendrez, **il ne faudrait pas qu'une contagion du mécontentement se concrétise dans les semaines ou mois à venir, paralysant l'action de votre ministère.**

Monsieur le Président, **les chefs de service, de tous les périmètres, vont-ils enfin prendre conscience que l'absence de prise en compte de ces problématiques ne fera qu'entraîner une aggravation de la souffrance au travail ?**

**Pour UNITÉ.MI FO, il n'est pas question de rester « les bras croisés »**, alors que chacun sait, au sein de notre instance, que des outils existent pour tenter, humblement, d'enrayer cette situation dramatique. **Il convient, Monsieur le Secrétaire général, de donner des instructions claires et les moyens nécessaires à vos services afin d'utiliser pleinement les dispositifs prévus par les textes.**

**Si nos demandes, dans le dialogue social, ne sont pas entendues, UNITÉ.MI FO devra utiliser d'autres biais.**

UNITÉ.MI FO demande que la présente déclaration soit annexée au procès-verbal de ce comité.

*La délégation UNITÉ.MI FO*